

JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES N°18 - MARS/AVRIL/MAI 2015

Roland, par ton départ si soudain, tu as laissé ta commune dans la stupéfaction et une immense peine. Maire d'Argelliers pendant 24 ans, puis Maire honoraire, Roland, tu étais intimement, viscéralement, attaché à ton village, dans une fusion telle, qu'elle me fait dire que Roland c'était Argelliers et Argelliers... c'était Roland.

Détenteur de la mémoire de la commune sur presque un siècle, tu connaissais tout d'elle, ses lieux, ses hommes, son histoire, ses douleurs et ses joies, jusqu'aux moindres anecdotes souvent piquantes dont l'évocation éclairait ton visage d'un rire ou d'un sourire inoubliable, large et franc à t'en faire parfois pleurer.

Roland, tu marques Argelliers d'une empreinte indélébile. Ton charisme, ta personnalité, ton optimisme communicatif ne laissaient personne indifférent et ta notoriété dépassait largement les limites de notre commune. Pendant tes mandatures, entouré de ton équipe dont j'ai eu le plaisir de faire partie, tu as pétri Argelliers dans cette ruralité qui nous est si chère et que nous revendiquons encore aujourd'hui. Tu as su par ta clairvoyance anticiper les grandes mutations de ton village et pour tout cela, nous te sommes reconnaissants.

Quatre mois après le décès de ton épouse Marinette, à laquelle nous pensons très fort, tu es parti la rejoindre le samedi 23 mai en début d'après-midi. Nous nous associons à la douleur de tes proches, tes enfants, petits-enfants, arrière-petits enfants et l'ensemble de ta grande famille. Cette profonde peine, aujourd'hui, nous la partageons car tu es notre Roland à tous.

Discours de M. le Maire lors de la cérémonie au cimetière. Georges Pierruques



## Remise de prix

## **Concours Stop pub 2015**



Michel Saint-Pierre, Le Pr<mark>ésident du SCH</mark>, Daniel Viala, maire de Mérif<mark>on</mark>s et Georges Pierrugues, maire d'Argelliers, félicite Léa et la classe de M. Léon.

Vendredi 10 avril le Président du Syndicat Centre Héraut et maire d'Aumelas, Michel Saint-Pierre, accompagné de Daniel Viala, maire de Mérifons, et de Georges Pierrugues, maire d'Argelliers (tous deux aussi membres du bureau du syndicat) sont venus à l'école remettre le prix du lauréat du concours ''Dessine moi un stop pub'.

Ce concours a l'initiative du Syndicat Centre Héraut (structure intercommunale qui traite les déchets pour les communes du Clermontais, de la Vallée de l'Héraut, du Lodévois et du Larzac) était ouvert aux classes de CE1, CE2, CM1 et CM2 des écoles de ces territoires. Il s'inscrit pleinement dans la politique de prévention, une des nombreuses missions du SCH et tend à sensibiliser les générations futures sur l'importance du tri.

Le Stop Pub est ce petit autocollant que l'on appose sur sa boite à lettres pour dire non à l'invasion de tous les prospectus publicitaires qui sont un véritable gâchis économique et écologique. En termes de statistiques ce sont en moyenne 40 kg de prospectus par an que nous y récoltons. La présence du Stop Pub fait diminuer ce poids à un peu moins de 5 kg annuel.

69 dessins étaient en course pour devenir le «Stop pub 2015». Tous, sans exception, témoignaient de l'intérêt des enfants pour la protection de notre environnement. Après un choix difficile, c'est la classe de CM1-CM2 qui a emporté ce concours grâce au dessin de Léa.

La classe a été récompensée par le prix de 200 euros et chaque élève a reçu un petit lot. Cette somme devrait être consacrée à la création d'un jardin potager.



Le STOP PUB est disponible en Mairie

### Vie éducative

# **Projet Educatif Du Territoire**

#### Présentation

Pour la rentrée scolaire 2015-2016, le comité de pilotage composé des représentants des parents d'élèves, de la commission municipale « Vie Scolaire et Educative », des animatrices des T.A.P, du délégué départemental de l'éducation nationale et de la directrice des écoles primaires, pour la partie validation, a élaboré un Projet Educatif du Territoire (PEDT).

L'élaboration d'un PEDT assure le concours des services de l'État, à la mise en place d'une offre éducative pour tous les enfants.

#### Le PEDT est un instrument souple et adaptable à toutes les réalités locales

À l'occasion de la nouvelle organisation du temps scolaire qui s'est généralisée dans les écoles primaires depuis la rentrée 2014, le PEDT doit favoriser l'élaboration d'une offre nouvelle d'activités périscolaires, voire extrascolaires, ou permettre une meilleure mise en cohérence de l'offre existante, dans l'intérêt de l'enfant.

Il s'appuie sur les activités déjà mises en place par les communes, ainsi que sur d'autres offres existantes dans les territoires, il prévoit prioritairement, des activités proposées pendant le temps périscolaire aux jeunes scolarisés dans les écoles primaires du territoire concerné.

Il permet d'identifier l'offre d'activités périscolaires existantes et de la formaliser au sein d'un projet éducatif qui propose, à tous les enfants, des activités qui peuvent être organisées dans le cadre d'un accueil non déclaré, de type espace ludique surveillé.

#### **Ecole**

# PEDT (suite)

## Pilotage de la convention de PEDT:

L'élaboration et la mise en œuvre du PEDT sont suivies par un comité de pilotage local mis en place par la collectivité à son initiative. Le comité de pilotage du PEDT, réunit sous la présidence du maire l'ensemble des acteurs contribuant au PEDT.

Des représentants des parents d'élèves aux conseils d'école en sont membres.

Les travaux de ce comité permettent de recenser et mobiliser les ressources locales, d'apporter un appui à la commune pour construire un programme en recherchant la cohérence et la complémentarité des actions.

Dans le cadre du PEDT, les signataires devront s'accorder sur la nature des activités, choisir leurs modalités d'organisation et s'assurer qu'elles sont adaptées aux mineurs auxquels elles s'adressent.

# Proposition du Projet Educatif du Territoire sur Argelliers.

S'appuyant sur une équipe d'encadrement professionnel, le Projet Educatif du Territoire vise à accompagner et à guider les enfants dans leur apprentissage de la vie en société. Il favorise l'épanouissement, la socialisation, la responsabilisation et l'engagement des jeunes, il leurs permettra de s'ouvrir aux autres et au monde à travers entre autre, des rencontres intergénérationnelles et des échanges avec une école de Madagascar.

Il est également un appui à la parentalité en assurant un accueil éducatif et structuré pendant le « temps libre » des enfants.

Dans le cadre de ce projet éducatif, des séances d'animations seront prévue sur une thématique environnementale, elles devront permettre aux enfants d'appréhender des notions telles que le respect de l'environnement, le développement durable et l'agriculture raisonnée. L'intention de ces actions devra permettre de sensibiliser les enfants à toutes les questions d'actualités afin de les engager vers une démarche « d'éco-citoyen ».

En parallèle aux activités liées à l'environnement, des actions seront menées pour valoriser « la culture locale ». Il s'agira d'organiser des activités ou des projets permettant de découvrir ou de redécouvrir notre patrimoine local afin de mettre en valeur les caractéristiques naturelles et traditionnelles de notre territoire. L'objectif étant d'apprendre à bien connaître son environnement pour mieux l'apprécier et le protéger.

#### Les objectifs du projet éducatif du territoire pour la commune d'Argelliers sont les suivant :

- Proposer un accueil individualisé à chaque enfant
- Sensibiliser à la notion de citoyenneté et particulièrement d'écocitoyenneté
- Favoriser l'autonomie, la prise d'initiative et l'accès des jeunes à l'information (création d'un blog)
- Répondre aux besoins fondamentaux des enfants par des projets adaptés
- Valoriser l'enfant dans son quotidien, prise de conscience, vie en collectivité, participation
- Vivre dans le respect de chacun, encourager le dialogue, apprendre à régler les conflits et respecter le matériel mis à dis-

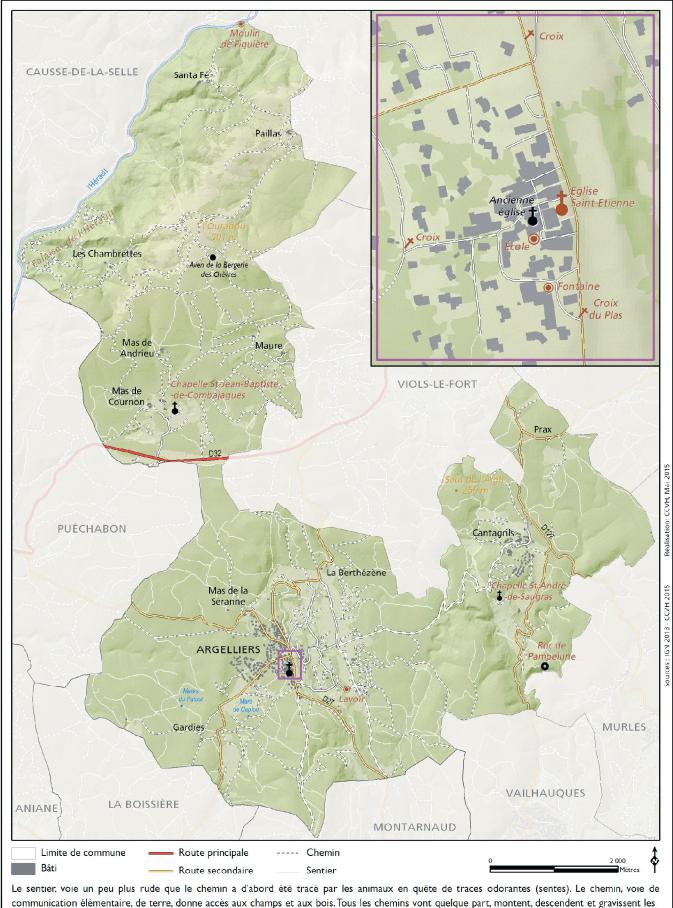
position

Argelliers

- Permettre la découverte de soi et l'ouverture sur les autres et sur le monde

- Encourager l'épanouissement physique et moral de chacun.
- Favoriser l'accès à tous à la pratique de nouvelles activités orientées vers la créativité, la culture, les arts, le sport et l'environnement (en liaison avec le projet d'école)
- Créer de la cohérence éducative avec tous les partenaires, notamment les habitants du village
- Organiser des rencontres intergénérationnelles ou les enjeux des échanges entre les générations permettront à chacun des acteurs d'y trouver leurs intérêts. C'est pourquoi il est utile de rétablir avec les séniors un lien par lequel les enfants retrouveront des valeurs humanistes, de culture locale, d'éthique et apprendront à construire leur identité.
- 1 Ces rencontres seront proposées en partenariat avec les associations locales et se construiront sous forme de projet en rapport avec les besoins et les attentes des publics respectifs sur des thématiques précises.
- Respecter les rythmes physiologiques de l'enfant par une observation des plus petits en particulier
- Insister sur la dimension de réussite éducative, approche pédagogique basée sur une bonne connaissance du développement de l'enfant
- Envisager des activités de T.A.P. sur le long terme
- Informer et accompagner les familles

## NOTRE COMMUNE - (carte n° 3) Chemins communaux et sites remarquables



Le sentier, voie un peu plus rude que le chemin a d'abord été tracé par les animaux en quête de traces odorantes (sentes). Le chemin, voie de communication élémentaire, de terre, donne accès aux champs et aux bois. Tous les chemins vont quelque part, montent, descendent et gravissent les collines. Ils mènent à des sites et phénomènes naturels. Ils conduisent également à des vestiges laissés par l'homme. Tous sont remarquables, certains ne sont pas répertoriés sur la carte (charbonnières, capitelles, lavognes, avens...). Tous ces sites et vestiges permettent de découvrir l'histoire des paysages et l'activité passée de l'homme dans ces territoires.

## Eclairage public

# Économies d'énergie - Réduction des dépenses

L'éclairage public est dans le collimateur de beaucoup de communes, à juste raison.

Nous, que peut-on faire pour en réduire à la fois son coût annuel et son impact sur l'environnement ?

Il existe plusieurs possibilités :

- changer les lampadaires existants... la grande majorité des nôtres sont récents et leur remplacement serait extrêmement coûteux... Impensable pour Argelliers, - réduire les puissances. C'est cette

solution qui est envisagée.

Au choix de cette solution, 2 possibilités s'offrent encore à nous :

- abaisser la puissance en Watt, en changeant chaque lampe, leur culot et leur système de commande... Le coût individuel de l'opération est multiplier par 200 lampes environ. Trop cher!
- abaisser la tension depuis chaque armoire de commande pour toute la ligne de lampadaires (10 armoires sur la commune) ce qui reste raisonnable comme investissement.

C'est cette solution que nous allons tester sur 2 quartiers (voir cartes pour localisation).

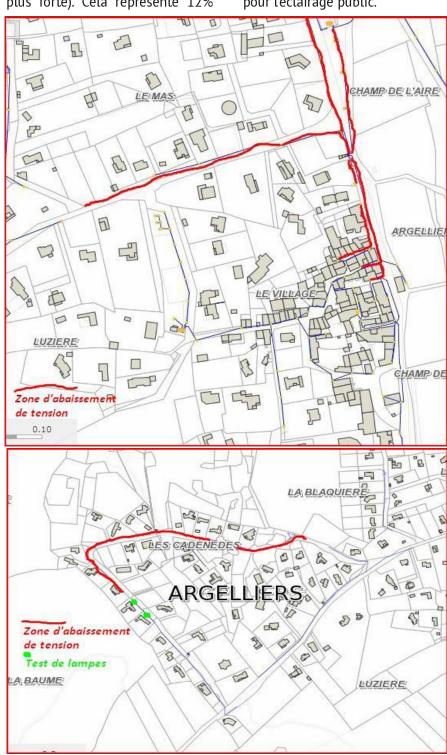
Par une régulation de tension : après allumage, la tension sera abaissée de 25%, cela ne devrait que très peu se voir. Nous testerons également des lampes moins énergivores (une orangée de 70W et une blanche de 45W au lieu des 100W habituels).

Ces essais dureront 6 mois pendant lesquels des contrôles d'éclairement seront effectués.

S'ils s'avèrent satisfaisants et après équipement de 5 armoires, nous devrions faire une économie annuelle d'environ 11 250 kW

(l'hiver la consommation est 30% plus forte). Cela représente 12%

de notre consommation d'énergie pour l'éclairage public.



#### **Finances**

# Vote du Budget

Mardi 10 Mars 2015, en séance publique du Conseil Municipal, le compte administratif de la commune (M14) 2014 ainsi que le budget 2015 ont été soumis au vote. Il en été de même avec le budget assainissement (M49) 2014 et ses prévisions 2015.

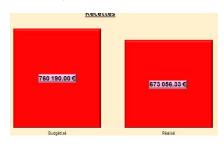
# COMPTE ADMINISTRATIF DE LA COMMUNE 2014

#### Fonctionnement:

Les dépenses ont été maîtrisées. Nous n'avons pas eu à utiliser le fond de réserve que nous avions prévu, ni procédé au virement à la section d'investissement de la somme budgétée (100 000 €). La démarche de rationalisation des dépenses a porté ses fruits tout en préservant les objectifs que nous nous étions fixés. Les recettes réalisées ont été conformes aux prévisions.



Il en ressort un excédent de 94 311,50 €, qui, cumulé aux excédents antérieurs occasionne un report, sur le budget 2015, de 242 549,50 €.

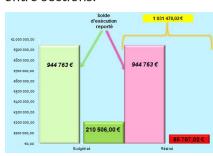


#### Investissements:

Les dépenses d'investissement correspondent aux charges induites par les opérations du Centre Ancien, de la route de la Boissière, du pluvial de l'impasse du Bragalou, etc.



Les recettes sont inférieures dans la mesure où (essentiellement) les subventions liées à l'opération du Centre Ancien seront perçues sur le budget à venir (alors qu'elles étaient initialement prévues sur celui-ci) et que nous n'avons pas procédé au virement entre sections.

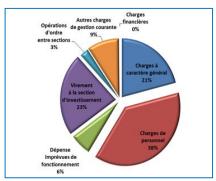


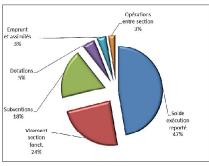
Le solde d'exécution, au terme de l'exercice 2014, est de 394 993,90€. Les effets induits par les opérations d'investissement passées (PAE) s'atténuent.

La finalisation, en 2014, des projets amorcés les années précédentes réduit ainsi notre solde d'exécution. L'équipe municipale est d'ores et déjà à la recherche de nouvelles sources de recettes. Le compte administratif 2014 a été voté à l'unanimité des membres du conseil.

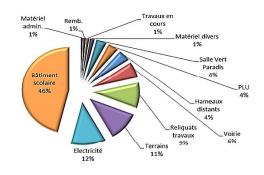
#### **BUDGET DE LA COMMUNE 2015**

Les dépenses et recettes de fonctionnement s'équilibrent à la somme de 872 893 €.

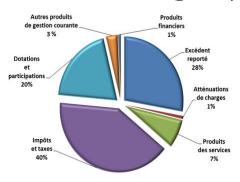




Les dépenses et recettes d'investissement s'équilibrent à la somme de 835 390,90 €



# Vote du budget (suite)



En 2013, les taux d'imposition ont été légèrement majorés : La taxe d'habitation est passée de 9,70 % à 9,98 % La taxe sur le foncier bâti est passée de 14,45 % à 14,95 % La taxe sur le foncier non bâti est restée inchangée à 70,78 %

En 2015, ces taux, au regard de la situation financière de la commune et des efforts consentis par tous, **seront inchangés.** 

Pour autant, la baisse inexorable de la dotation globale de fonctionnement, les projets rendus inéluctables autant par le besoin que par l'évolution des lois, notamment en matière d'urbanisme, nous contraignent à persévérer dans notre démarche de vigilance en matière de coûts, de recherche de nouvelles ressources et de développement de celles existantes... cela envisageant l'impôt non pas comme un recours comptable mais un moyen citoyen et responsable de contribuer aux orientations d'intérêt collectif et solidaire.

Le budget prévisionnel 2015 a été voté à l'unanimité des membres du conseil.

#### COMPTE ADMINISTRATIF ASSAINISSEMENT 2014

# Dépenses et Recettes d'Exploitation

Les dépenses réalisées ont occasionné un déficit de 2 876,97 €, compensé par les excédents antérieurs.

Au final, ce sont 29 118,03 € qui seront reportés sur le budget 2015.

Concernant la lagune, les contentieux en cours ont nécessité la mise en œuvre de plusieurs procédures (expertise judiciaire, constats d'huissiers,...) ainsi que de fréquentes interventions de nos conseillers (avocats et experts).

## Dépenses et Recettes d'Investissement

Le compte administratif assainissement a été voté à l'unanimité des membres du conseil.

# **BUDGET PRÉVISIONNEL ASSAINISSEMENT 2015**

Les dépenses et recettes d'exploitation s'équilibrent à 74 300 €.

Les dépenses et recettes d'investissement s'équilibrent à 124 102,38 €.

Lors de la présentation du budget Assainissement en 2014 (à effet en 2015), le conseil municipal a décidé une augmentation annuelle de 1 % de la redevance pour l'assainissement collectif. Celle-ci s'élèvera donc, pour cette année, à 156,50 €.

Le budget prévisionnel assainissement a été voté à l'unanimité des membres du conseil.

## **Chiens errants**

La commune d'Argelliers a renouvelé son contrat avec le groupe SACPA qui gère la fourrière de notre secteur, à savoir celle de Béziers. Toute commune ne disposant pas de fourrière à l'obligation de mettre en place ce type de contrat afin de limiter les risques pour la santé et la sécurité publiques.

Des véhicules passent régulièrement sur notre commune et depuis ce début d'année 4 chiens en état de divagation ont été capturés. Nous rappelons aux propriétaires qu'est considéré en état de divagation tout chien qui n'est plus sous la surveillance effective de son maître ou qui est à plus de 100m de lui. Tout chien abandonné ou livré à son seul instinct est en état de divagation (sauf s'il participe à une action de chasse ou de garde de troupeau).

Lorsqu'un chien est capturé, le délai de garde en fourrière est de 8 jours ouvrés et francs. A l'issu de ce délai, si le propriétaire ne s'est pas manifesté, l'animal, s'il est jugé adoptable par le vétérinaire, sera proposé à une association de protection animale.

La non reprise d'un animal par son propriétaire constitue un abandon réprimé par le code pénal. Le contrevenant est passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 30 000€ et 2 ans d'emprisonnement. Les propriétaires récupérant leurs animaux devront s'acquitter de frais d'au moins 87,50€ de fourrière. D'autres sommes pourront éventuellement être demandées (identification à puce électronique mise en place, visite vétérinaire...).

Merci donc à l'ensemble des propriétaires de ne pas laisser leurs animaux sans surveillance.

## Cantagrils

## Dénomination des rues et numérotation

Dans la continuité de l'aménagement du hameau entamé il y a quelques années par la cession de routes privées à la commune et à l'adduction d'eau, une nouvelle étape est en cours, la nomination des rues et chemins ainsi que l'attribution de numéros pour les habitations.

Cela relève d'une impérieuse nécessité lorsqu'il s'agit de faciliter l'accès de services de secours (pompiers, samu...), dont les délais d'intervention ont pu être pénalisés par l'absence de données officielles.

En concertation avec les représentants locaux des copropriétés de Saugras, des Oliviers, de la Mathe, ainsi que de l'association locale ACDC initiatrice du projet, nous avons nommé toutes les rues et chemins de Cantagrils desservant des habitations.

La commune a choisi le système de **numérotation métrique** qui attribue le numéro des bâtiments à partir de l'origine de la rue, le côté droit de ladite rue étant toujours en numéros pairs et le côté gauche en impairs.

Ainsi, une maison située à 24 mètres du début de la rue, côté droit, aura le numéro 24 tandis que celle du côté gauche aura le numéro impair les plus proches 23 ou 25.

Ce système comporte de nombreux avantages par rapport au système traditionnel séquentiel classant les numéros les uns à la suite des autres. Ainsi, une nouvelle construction peut être insérée entre deux existantes sans



avoir recours à des numéros bis ou ter.

La numérotation sera réalisée sur les rues communales. Nous invitons toutes les copropriétés et particuliers ayant des dessertes privées à adopter cette même logique métrique pour les habitations concernées. Un récapitulatif est annexé a ce document pour faciliter la compréhension de cette évolution.

Dans le cadre de cette entreprise, la mairie va procéder, à ses frais, à l'implantation de plaques de rues sur toutes les voies de Cantagrils, ainsi qu'à la numérotation des habitations situées en bordure des voies communales, Rue des Cigales, Rue des Asphodèles et Rue des Oliviers. Un modèle type de plaque et numéro a été retenu par la municipalité, dans un esprit similaire aux réalisations existantes sur le centre du village.

Dans un souci d'harmonisation et d'organisation, il est proposé aux habitants de Cantagrils dont les parcelles ne se situent pas sur une des 3 voies communales de passer commande des numéros auprès du fournisseur de la mairie.

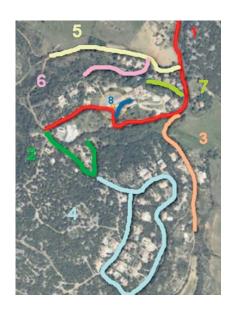
Ce changement sera effectif au 1er Juillet 2015, nous vous invitons à en informer tous vos contacts (Impots, Sécurité sociale, employeur, fournisseurs, clients...).

## Cantagrils

# Dénomination des rues et numérotation (suite)

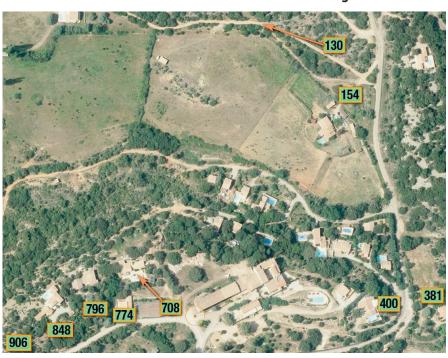
La mairie se tient donc à l'écoute de vos demandes et remarques dans le cadre de cette action.

# Récapitulatif des noms de rue



- 1 Rue des Cigales
- 2 Rue des Oliviers
- Rue des Asphodèles
- Avenue Pic et Poule
- 6 Chemin des Chênes verts
- 6 Impasse des Grillons
- Impasse des Lauriers roses
- 8 Impasse de la Bergerie

Numerotation des habitations situées sur la rue des Cigales



Numerotation des habitations situées sur la rue des Asphodèles



# Aire d'information

Une aire d'information va être créée à l'entrée de Cantagrils. Elle comprendra un panneau destiné à recevoir les informations municipales, un panneau d'affichage public pour les particuliers et associations et une carte de Cantagrils faisant apparaitre les nouveaux noms des voiries.

Cette aire sera également aménagée afin de servir de zone de retournement pour tout véhicule (voiture, fourgon, camion...) qui aurait besoin de faire demi-tour. Ce qui évitera à certains camions d'aller le faire en plein centre de Cantagrils.

## Appel à bénévolat

## Argelliers Jazz'Estival

La commune prépare les festivités de l'été prochain autour de l'ARGELLIERS JAZZ'ESTIVAL. Traditionnellement organisé le week-end suivant le 14 Juillet, il se déroulera cette année sur deux soirées, les 17 et 18 juillet.

Nous souhaitons constituer une équipe de bénévoles qui sera encadrée par les membres de la commission festivités.

Alors si vous avez entre 15 et 99 ans et souhaitez vous faire plaisir tout en ayant le sentiment de participer à une aventure culturelle et humaine, de profiter de moments inoubliables, de découvrir les coulisses du festival, n'hésitez pas à déposer votre candidature en mairie.

Par mail:

mairie.argelliers@wanadoo.fr par tél : 04 67 55 65 75 ou par courrier :

Mairie, rue du Presbytère - 34380 Argelliers

## **Exposition**

# Printemps artistique Argelliérain



Comme maintenant depuis plusieurs années, la commune a le plaisir d'accueillir dans le magnifique cadre de la salle Saint Etienne l'exposition de peintures et sculptures « PRINTEMPS ARTISTIQUE ARGELLIÉRAINS ».

Placée sous l'égide de notre compatriote Laurent DELOIRE et de l'association Montarnéenne MONARC, cette exposition regroupe de nombreux artistes dont nous vous invitons à venir découvrir les oeuvres.

#### Jeunesse

## **Sortie ados**

Cette année, les adolescents de notre commune découvriront les environs d'Argelliers en participant à une randonnée « **Aventure et Surprise** » le samedi 13 juin 2015.

Nous ne dévoilerons pas le parcours ni le détail des animations afin de garantir l'effet de surprise jusqu'au bout.

Après cette excursion, tous les jeunes d'Argelliers partageront un repas chaud avant de passer une nuit sous la tente dans un site gardé secret jusqu'au jour du départ.

Le lendemain matin aux alentours de 10h, les parents viendront récupérer leur enfant sur le lieu du bivouac, situé sur la commune, ou un petit déjeuner leur sera offert.

Les détails de cette sortie ados un peu particulière vous seront transmis via la fiche d'inscription.

(Entre autre il faudra prévoir un sac de couchage, des chaussures de marches, équipement de randonnée, lampes ... et surtout une gourde pleine d'eau pour le trajet).



## **Théâtre** - Entrée libre

**Le samedi 6 juin**, salle Vert Paradis, les 3A et Octopus Expression, présentent :

15h : l'atelier enfants «7AUTREFOIS» - 17h : l'atelier des ados «GEVAUDAN»

- 19h : l'atelier adulte «THEATRE SANS ANIMAUX»

#### 

Cette troisième édition de l'Argelliers Jazz'Estival est une fois de plus l'occasion de faire rayonner notre village et de mettre en avant ses producteurs le temps de 2 soirées qui s'annoncent exceptionnelles.

Une programmation de grande qualité, notamment la participation d'Emmanuel Pi Djob certains d'entre nous ont pu découvrir dans l'émission The Voice 2, dont il fut finaliste, mais aussi de musiciens de jazz tels que le quartet de Drom Blanchard et Paul Guta qui invitent cette année le grand guitariste Adrien Marco, et d'autres. Des beaucoup extraits sont à l'écoute sur le facebook du festival.

C'est dans un nouveau cadre que se dérouleront ces soirées: le nouveau parc communal «Le Jardin de Tranquille», qui sera inauguré pour l'occasion, avec un apéritif offert par la Mairie aux argelliérains.

Comme l'année précédente, les vignerons de la commune seront présents pour faire découvrir leurs vins, ainsi que pour se restaurer, des stands tenus par des producteurs du département ou associations communales.

En attendant de vous retrouver pour des moments de convivialité et de musique, parlez-en autour de vous!

### FAITES VOTRE PUB... Dans le livret du festival !

Si vous êtes un artisan, un commerçant, un producteurt ou encore une association, que vous souhaitez vous faire connaître ou relancer votre communication à Argelliers et les communes alentours : pensez à prendre un encart dans le livret-programme de l'Argelliers Jazz'Estival 2015!

Pour plus de renseignements sur les différentes offres et les tarifs, contactez-nous par courriel :

argelliersjazzestival@outlook.fr

#### **PROGRAMMATION MUSICALE**

#### Vendredi 17 juillet

19H00 Ouverture du festival & Inauguration du parc «Le Jardin de Tranquille»

Apéritif offert par la Mairie

20H00 Ouverture des stands

20H30 SOLEIL NOMADE / Jazz manouche

Ce collectif de musiciens partageant une même idée de la musique nous emmènera, guidés par Marc Roger, dans un univers de jazz d'inspiration et d'origine tsigane, de flamenco et de jazz manouche.

22h30 DROM BLANCHARD & PAUL GUTA QUARTET invite ADRIEN MARCO / Jazz manouche Évoluant dans un courant musical façonné par la tradition des gens du voyage tout en respectant le riche héritage de Django Reinhardt, Drom BLANCHARD et Paul Guta invitent Adrien Marco, et ferons voyager les mélomanes sur la route du jazz manouche.

#### Samedi 18 juillet

19H00 MESS DREY / Funk-jazz

Auteur-interprête-compositeur, accompagnée de son band, elle ouvrira cette deuxième soirée avec énergie et glamour.

21H00 GIG STREET / Jazz «New Orleans»

L'origine de chacun des musiciens de ce groupe est différente, mais, réunis autour de Léonard Blair, ils ont le même désir de dépoussiérer l'image «New Orleans» en retrouvant l'originalité et l'énergie de cette musique.

22H30 Grand feu d'artifice

23H00 EMMANUEL PI DJOB / Afro-soul

Emmanuel Pi Djob est un auteur-compositeur-interprète Camerounais qui mêle subtilement soul old-school, blues, pop et gospel : de multiples influences musicales qui reflètent une double culture africaine et occidentale.











# Déchèterie de Montarnaud

Pour être totalement en accord avec les nouvelles normes en vigueur, le Syndicat Centre Héraut poursuit son programme de réhabilitation et d'aménagement des déchèteries du territoire.

Après les déchèteries de Gignac et de Le Pouget, celle de Montarnaud va connaître d'importants travaux. Afin d'être conforme aux normes et pour mieux vous servir, c'est en totalité que le site a été repensé.

Désormais, plus de quai mais uniquement des casiers au sol qui permettront un déchargement aisé et sécurisé.

Ces travaux commenceront mi- juin et dureront environ 3 mois.

La déchèterie d'Aniane ou la déchèterie de Gignac vous accueilleront pendant cette période.

- Aniane : ouverte tous les jours, de 9h à 12h 30 et de 14h à 17h 30.
- Gignac-Saint André : ouverte tous les jours, de 9h à 12h 30 et de 14h à 17h 30

## Connaissez-vous la tgap?

La Taxe Générale sur les Activités Polluantes est entrée en vigueur au 1er janvier 2000. Elle portait initialement sur quatre catégories d'activités polluantes dont le stockage de déchets ménagers et assimilés ainsi que l'élimination de déchets industriels spéciaux. La TGAP s'appuie sur le principe « pollueur-payeur », inscrit dans la charte de l'environnement adossée à la constitution depuis février 2005.

Dans le cadre de l'Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND) de Soumont, le Syndicat Centre Héraut est assujetti à la TGAP. Pour 2015, cette taxe subit une forte augmentation puisqu'elle elle passe de 24€/tonne à 32€/tonne de déchets enfouie. Soit une augmentation de 240 000 € pour le Syndicat portant le montant total de cette taxe à la somme de 780 000 euros

Et encore! Pour une tonne de déchets enfouie sur l'ISDND cette taxe devrait être égale à 40 €/tonne. Grâce à la norme ISO 14001 appliquée au site, et surtout grâce aux importants inves-

tissements réalisés, ce montant est de 32 €/tonne de déchets enfouie.

#### D'où proviennent ces déchets?

Ce sont majoritairement les déchets déposés dans les bacs gris auxquels s'ajoutent certains déchets provenant des déchèteries du territoire.

On comprend dès lors, tout l'intérêt d'un bon tri de nos déchets pour limiter cet enfouissement et l'importance de déposer dans notre bac gris **uniquement** les déchets ne pouvant être recyclés. Le Syndicat Centre Héraut a mis en place de nombreuses filières de revalorisation qui limitent déjà les quantités enfouies sur l'ISDND, **restent les efforts de tous pour encore diminuer ces tonnages.** 

Pour rappel:

- une tonne de déchets enfouie à l'ISDND coûte 90 euros (dont 32 de TGAP).
- une tonne de déchets exportée revient à 140/160€

D'où l'intérêt de préserver au maximum notre centre d'enfouis-sement de Soumont.

## **DÉCHETERIES**

Depuis le 1er janvier 2015, par convention, les habitants de Cantagrils peuvent fréquenter les déchèteries du territoire

du Grand Pic Saint Loup

Choix leur est laissé sur la plus adaptée à leurs déplacements (horaires en dernière page)

# Ouverture du jardin de l'abbaye d'aniane

La communauté de Communes Vallée de l'Hérault a le plaisir de vous annoncer l'ouverture au public du jardin de l'abbaye d'Aniane lors d'un weekend inaugural qui aura lieu le samedi 6 et dimanche 7 juin 2015. Ateliers, animation et détente seront au rendez-vous!

Le projet de réhabilitation du jardin de l'abbaye d'Aniane aura durée 12 mois. Aidé par une centaine de bénévoles, il aura fallu 17 jours de rencontre entre l'artiste et les habitants et 73 jours d'animations partagées pour que le jardin prenne sa forme finale. Aujourd'hui, le jardin, qui abritait déjà deux arbres centenaires, un magnolia et un tulipier, a vu naître deux cabanes (dont une avec toboggan), trois lapins géants, des plantations, des bancs... Un petit coin de paradis où petits et grands seront trouver leur bonheur.

#### **PROGRAMME**

Samedi 6 juin 2015, de 11h à 22h

Ateliers libres, 11h à 18h

Balade guidée, 11h à 12h « Histoires d'arbres » Tout public / 25 personnes. Avec Demain la Terre!

Pique-nique libre.

Atelier land' art, 16h30 à 18h

Posez vos émotions au sol à l'aide de matériaux naturels. Atelier familial, dès 8 ans / 15 personnes Avec Demain la Terre!

Rencontre de « toutes les mains de Cabanes en cavale », 14h30 à 17h30

# Latinus Brass Band, cour d'honneur de l'abbaye, 20h45

Le Latinus Brass band (30 musiciens) est l'une des rares formations de type brassband de tradition anglo-saxonne à se produire dans le Sud.

Dimanche 7 juin 2015, de 11h à 18h

Ateliers libres, 11h à 18h

#### Atelier cuisine, 11h à 12h

Réalisation et dégustation d'Onigri, sandwichs de riz tant appréciés des japonais. Réservation obligatoire / 15 personnes, dès 8 ans. Contes asiatiques « Songe d'un jardin d'Asie », Stéphanie Rondot, 11h

Public familial, à partir de 5 ans

**Repas partagé, 12h à 14h :** pour partager un moment convivial.

#### Jeu au naturel, 14h30 à 16h

Apprendre à construire un jeu de société à partir d'éléments naturels. Réalisable en famille dès 8 ans / 15 personnes. Avec Demain la Terre!

**Contes japonais, 17h à 18h15** «Soleil levant», Stéphanie Rondot. Public familial, à partir de 10 ans

#### ET ENSUITE...

à 11h45.

Le jardin de l'abbaye d'Aniane sera ouvert du 6 juin au 20 septembre 2015. Mais de nombreux ateliers, animations... vous seront proposé en juillet et août!

Plus d'infos : http://www.cc-vallee-herault.fr

(Source CCVH)

## Foire expo

A Vivre! La Foire-Expo en vallée de l'Héraut est de retour les samedi 30 et dimanche 31 mai 2015 pour un week-end de détente et de bonnes affaires!

La foire-expo c'est avant tout un événement pour concrétiser ses projets en toute convivialité, pour se divertir et s'amuser, se détendre et s'émerveiller!
C'est également 7 000 m² d'exposition dont 3 000 sous chapiteaux parquetés, avec plus de 110 exposants, des ateliers, des animations, des spectacles... Le tout gratuit et ouverts à tous avec aussi de nombreux cadeaux à gagner!

#### Infos pratiques:

- Entrée, animations et parkings gratuits
- Ouverture non-stop les samedi 30 et dimanche 31 mai de 10h à 19h
- Espace restauration et buvette
- Suivez les coulisses et le direct de l'événement sur la page Facebook A Vivre - Vallée de l'Héraut (participez également au vote «Coup de cœur facebook» en votant pour votre stand préféré)



# Opération « de ferme en ferme »

Les 25 et 26 avril 2015 a eu lieu l'opération « De Ferme en Ferme» qui regroupe des agriculteurs soucieux de la qualité de leurs produits et désireux de faire partager au public leur conception de l'agriculture.

Pour cette occasion 2 agriculteurs de la commune ont ouvert leur porte.

La ferme de l'Hort, ou vous pouviez rencontrer Simon et ses chèvres et découvrir ses fromages frais, mi-frais, entre-deux, mi-sec ou sec, sans oublier ceux aromatisés au thym, à la tomate séché, à l'ail, au coriandre et aussi les pélardons, les yogourts et



encore la tome. Des fromages comme on en rêve et que Simon et ses chèvres réalisent pour nous.

Pour plus de renseignements sur la Ferme de l'Hort, rendez vous sur son site : www.lafermedel-hort.fr

Le domaine les «Vignes d'Olivier, ou vous pouviez rencontrer Olivier qui s'est fait un plaisir de vous accueillir dans sa cave pour déguster ses vins. Ce fut une belle occasion de venir découvrir en avant première ce passionné dont le travail ne devrait pas tarder à être reconnu à sa juste valeur



# Marché des potiers



L'Association des Potiers de Saint Jean de Fos a organisé le 1 er mai la «Braderie des Potiers».

Une trentaine de potiers été présents. Des pièces uniques, des essais, des fins de collections, des ratés, etc...

On pouvait trouver une multitude d'objets utilitaires ou décoratifs, à des prix très intéressant!!

Cette journée a eu un vif succès.

# 1ère édition des fêtes vigneronnes d'Argelliers

Un jour de fête qui aurait aussi pu être qualifié de premier salon des vins d'Argelliers car les 6 domaines de la commune ont tous généreusement répondu présents : le Domaine Baume Célinguet, le Champs de Barbiers, la Marèle, le Clos Constantin, le Prieuré de Valcrose et les Vignes d'Olivier.

Quand on connaît la qualité du terroir d'Argelliers et celle du travail de ses vignerons, il s'agissait là assurément d'une journée exceptionnelle à laquelle les cieux ont d'ailleurs adhéré en offrant leur soleil le plus radieux. Les visiteurs ont donc pu déguster et se restaurer en profitant du cadre idyllique que propose la salle Vert Paradis dans de telles conditions.

Ils ont aussi été nombreux à souhaiter que cette initiative, de rassembler les vignerons d'Argelliers pour une journée de dégustation, soit non seulement reproduite mais aussi développée, car la qualité des prestations offertes tant par les vignerons que par le cadre mis à disposition par la mairie

pour l'occasion le justifient amplement.

L'événement qui est né ce jour ne demanderait donc qu'à grandir pour apporter aux prochaines fêtes vigneronnes d'Argelliers et à ses vignerons toute l'aura qu'ils méritent.



Les organisateurs

#### Les 3A

## **Carnaval**



Cette année, pour le carnaval d'Argelliers organisé par l'association des 3A (Association Animation Argelliers), petits et grands ont promené à travers les rues du centre ancien, une effigie de M. Carnaval juchée sur sa remorque tirée par le quad de Laurent Huertas.

Le joyeux défilé accompagné dans son périple par les percussions de Candido n'est pas passé inaperçu et a terminé son périple sur le Plâ, où M. Carnaval a été brûlé.

Tous se sont ensuite rendus à la salle Vert Paradis pour assister à un spectacle de la compagnie Artishow, à l'issue duquel un délicieux goûter fut servi. Une belle après-midi qui a réuni plus de 100 enfants.

Pour clôturer la journée, une soirée jeunes talents était proposée ou petits et grands sont venus interpréter leurs chansons.



### Ainés

## Repas



Ce 19 mai dernier a eu lieu la traditionnelle réunion de nos anciens.

Autour des tables joliment décorées et dressées dans la salle Vert Paradis, une trentaine de nos doyens ont partagé un agréable goûter sur fond d'accordéon magistralement servi par Scarlet Déon.

Durant plus de deux heures, l'assemblée a repris en cœur tout un répertoire varié et suscitant manifestement, chez chacun, l'évocation de moments empreints de joies et d'une certaine nostalgie.

L'après-midi s'est achevée par un petit mot de monsieur le Maire qui, à la satisfaction de tous, prenait l'engagement au nom du Conseil Municipal de renouveler l'occasion d'autant de convivialité.





#### 29, 30 ET 31 MAI

#### PRINTEMPS ARTISTIQUE

De 10h à 19h - Salle St Etienne **Vernissage : Samedi 30 mai, 19h** 

#### Vendredi 5 Juin

#### CINÉMA

« En équilibre »

20 h 30 : Salle Vert Paradis



## SAMEDI 6 JUIN

#### THÉÂTRE

Salle Vert Paradis à 15h, atelier enfants : «7Autrefois» à 17h, atelier ados : «Gevaudan» à 19h, atelier adultes : «théâtre sans animaux»

#### SAMEDI 13 ET DIMANCHE 14 JUIN

#### **SORTIE ADO**

Du samedi 16h au dimanche 10h

#### Mardi 23 Juin

#### FÊTE DE L'ÉCOLE

Salle Vert Paradis, à partir de 18h30

#### VENDREDI 17 ET SAMEDI 18 JUILLET

#### **FESTIVAL DE JAZZ**

voir article page 11

VENDREDI 7 ET SAMEDI 8 AOÛT

#### **NUIT DES ÉTOILES**

Salle Vert Paradis, Association ALBE

## **ASSOCIATIONS**

#### **Association JAVA**

L'assemblée générale s'est tenue le mardi 19 mai.

#### LES 3 A

#### L'association propose toute l'année :

Du tennis enfants/adultes, du théâtre pour les enfants (à partir de 6 ans), ados et adultes, du Kung Fu pour les enfants (de 8 à 16 ans) et du rock adulte.

#### les3a.association@gmail.com

https://les3aassociation.wordpress.com/

#### **Club ASFA:**

Club Associatif Sport & Forme d'Argelliers www.clubasfa.com

## Association NOUVELLE

«À La Belle Etoile» (ALBE) :

Astonomie amateur albe@albe.club www.albe.club

## **BIBLIOTHÈQUE**

La bibliothèque vous accueille le vendredi de 16h à 19h et 1 samedi sur 2, de 10h à 12h.

## **ÉTAT CIVIL**

### **NAISSANCE**

**Joy, Naïs, Maeva CARAVIELHES,** le 14 avril 2015

Liam GALLO, le 1er mai 2015

Maryline BARRE, le 3 mai 2015

## DÉCÈS

#### Marcel, Jacques PRIMOT,

le 23 mars 2015

#### **Roland AMALOU**

le 23 mai 2015

## **INFOS UTILES**

#### **Déchèteries**

#### Aniane

Tous les jours - sauf Mercredi et Dimanche de 9h à 12h 30 et 14h à 17h 30

#### Montarnaud

Tous les jours Sauf lundi et Dimanche de 9h à 12h 30 et 14h à 17h 30

#### **Habitants Cantagrils**

#### Saint-Gély-du-Fesc

Ouverte le lundi, de 14h à 18h le mercredi, vendredi, samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h et le dimanche de 9h à 12h.

#### • Notre-Dame-de-Londres

ouverte le lundi, mardi, mercredi de 13h30 à 17h30 et le vendredi, samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

## Infirmiere liberale

Stéphanie DUCRET (cabinets, soins à domicile) 31 rte la Boissiere - ARGELLIERS Tél. 06 16 94 21 41

## **Correspondant Midi Libre**

Philippe Andugar Tél. 06 80 36 41 78 p.andu@wanadoo.fr

# Ouverture du secrétariat de la Mairie

Tous les matins de 9h à 12h Lundi après-midi de 14h à 19h Jeudi après-midi de 17h à 19h

## Journal d'informations municipales de la commune d'Argelliers N° 18

MARS / AVRIL / MAI 2015 Responsable de la publication : Georges Pierrugues Commission Communication : Aurore Andugar, Pierre Mas, Serge Massol, Chantal Mirande, Georges Pierrugues.

#### MAIRIE D'ARGELLIERS

Tél. 04 67 55 65 75 Fax. 04 67 55 54 17

E.mail: mairie.argelliers@wanadoo.fr Site internet: www.argelliers.fr